

L'AF3V, UNE ASSOCIATION EN ACTIONS



ACTION 1

PORTER LA VOIX DES USAGERS ET DÉFENDRE LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE VÉLOROUTES ET DE VOIES VERTES

Des campagnes de plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour favoriser le développement des mobilités décarbonées au bénéfice de la transition écologique.

Des événements, des webinaires et des fiches-outils pour se former et s'informer sur des sujets spécifiques à ces aménagements.



Pour les véloroutes et voies vertes

ACTION 2

ASSURER LA PROMOTION DU TOURISME BAS-CARBONE ET DES MOBILITÉS ACTIVES ET FAIRE DÉCOUVRIR LES MERVEILLES QUI SE CACHENT SUR LE TERRITOIRE

Fête des Voies Vertes® : chaque année en septembre, un événement festif qui rassemble les associations, les collectivités, les offices de tourisme autour d'un objectif commun : mettre à l'honneur les voies vertes !

Festival européen du voyage à Vélo : un rendez-vous pour donner envie de voyager à vélo et pour promouvoir le slow-tourisme. Montrer qu'un voyage riche en découvertes et en émotions existe sans nécessairement traverser les airs et les océans.



ACTION 3

RÉPERTORIER L'ENSEMBLE DES VÉLOROUTES ET DES VOIES VERTES DE FRANCE ET IDENTIFIER LES OPPORTUNITÉS D'AMÉNAGEMENT



Label 3V Belle voie® : un programme d'envergure avec une notation sur 4 niveaux visant à valoriser les véloroutes et des voies vertes de qualité, à informer les usagers et à encourager les collectivités et aménageurs.

Carte interactive : une base de données nationale unique*, mise à jour régulièrement, qui recense les tracés des véloroutes et des voies vertes et la nature de leur revêtement grâce à la contribution de nos adhérents.



* Données fournies à l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) pour la réalisation de la carte 924 « Voies vertes et Véloroutes de France » et des cartes de la série Top100 « Tourisme et Vélo ».

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



AF3V - Association française pour le développement des véloroutes et des voies vertes
41 place du Général de Gaulle 60100 Creil - 03 44 60 11 63 - info@af3v.org - af3v.org

QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis 1997, l'Association française pour le développement des véloroutes et des voies vertes (AF3V) agit pour la réalisation d'un réseau national ambitieux d'itinéraires dédiés aux vélos, rollers, trottinettes, piétons et personnes à mobilité réduite. Tout cela au bénéfice de la transition écologique, de l'inclusion sociale et de la santé.

Seule association nationale d'usagers des véloroutes et des voies vertes, l'AF3V fait valoir son expertise d'usage auprès des pouvoirs publics pour des aménagements plus durables, plus équitables, plus qualitatifs et plus inclusifs.

Actrice de terrain, l'AF3V répertorie, cartographie et qualifie le réseau français des véloroutes et des voies vertes. Elle en assure la promotion pour les déplacements de loisirs comme pour la mobilité du quotidien.

25 ans d'action pour les mobilités décarbonées



> Voie verte

Une voie verte est une route réservée aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite et parfois aux cavaliers.

Interdite à la circulation motorisée*, elle est adaptée aux déplacements d'ordre touristique, de loisirs ou du quotidien. Elle doit être accessible au plus grand nombre et sécurisée en conséquence.

> Véloroute

Une véloroute est un itinéraire cyclable de moyenne ou longue distance, qui peut emprunter tous types de voies sécurisées dont des voies vertes ou des voies à faible trafic motorisé. Continue, jalonnée et attractive, elle doit être accessible à tous les cyclistes, y compris les moins expérimentés.

* Sauf dérogation.

VÉLOROUTES ET VOIES VERTES, LEVIERS D'ATTRACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

« Au-delà de leur intérêt touristique certain, les voies vertes sont des maillons indispensables pour relier des territoires et des zones d'activités. »

François Sauvadet, Président de Départements de France

Des voies vertes bien conçues, maillées à un réseau plus large, intégrées à des véloroutes locales, à des circuits de découverte, peuvent être un formidable levier pour valoriser un territoire, pour mettre en lumière son patrimoine touristique au sens large (naturel, paysager, culturel, historique, artisanal, gastronomique, industriel), parfois peu connu du public, même local.

Elles suscitent la création de services directement liés à cette offre touristique nouvelle autour de l'hébergement, de la restauration, de la réparation de vélo par exemple.

5 PRÉCONISATIONS POUR UNE MOBILITÉ D'AVENIR

✓ Permettre l'accessibilité universelle des voies vertes en employant des revêtements lisses et en supprimant les barrières et les potelets.

✓ Sécuriser les voies vertes en les adaptant à la hausse de la fréquentation : largeur de 3 à 5 m et priorité donnée aux piétons et cyclistes.

✓ Développer l'usage utilitaire des voies vertes et l'intermodalité en raccordant le réseau aux stations de transports collectifs et en assurant son entretien régulier.

✓ Considérer les besoins de l'ensemble des usagers en créant des comités d'itinéraires et en favorisant un aménagement inclusif et solidaire des voies vertes.

✓ Préserver l'environnement en aménageant les voies vertes en enrobé plutôt qu'en stabilisé, indépendamment des corridors biologiques.

EN TERRITOIRES PEU DENSES, DES RESSOURCES SOUS-EXPLOITÉES

« Les voies vertes sont un élément clé d'un développement local maîtrisé, d'une offre touristique de qualité et levier du développement durable. Tout en sécurisant l'usage du vélo qu'il soit utilitaire ou touristique, elles participent à la valorisation du monde rural, à travers chaque commune traversée et au désenclavement de territoires pourtant souvent magnifiques. »

Michel Fournier, Président de l'Association des Maires Ruraux de France

Pour déployer pleinement le potentiel des véloroutes et des voies vertes, le réseau nécessite d'être sécurisé en maints endroits, continu et maillé avec les gares, les centres-bourgs, les zones d'activités, les collèges, etc. Nul doute qu'un tel réseau aussi agile qu'écologique, aussi fonctionnel qu'inclusif, diminuerait durablement la dépendance à la voiture.

L'AF3V C'EST

- Un réseau d'un millier d'adhérents.
- Une organisation territoriale avec une centaine de délégués régionaux, départementaux, locaux et d'itinéraires.
- Une représentation dans les comités de pilotage de la plupart des véloroutes françaises.
- Un maillon du réseau européen via la Fédération européenne des cyclistes (ECF) et l'Association européenne des voies vertes (EGWA).
- Un site internet avec une carte interactive qui recense un million de visiteurs uniques par an.

LA CARTE INTERACTIVE

La carte de l'AF3V répertorie et qualifie 45 000 km d'itinéraires dont 16 000 km de voies vertes.

Consulter la carte en ligne sur www.af3v.org

